

Au sommaire:

- -Edito: Et de quatre: page 1
- -La vie de notre SAS : pages 2 et 3
- -Nouvelle opération d'achat groupé de kits solaires: Page 4

-AG du 14 juin : principaux votes et changements à la tête de la SAS : Page 5

> Retrouvez CVOC sur notre stand au Carrefour des Transitions Les 11 et 12 Octobre Halle Raphalen à Plonéour-Lanvern



Visiter notre site Web:

http://www.ouestcornouaille.centralesvillageoises.fr

Et de quatre!

Cet été, CVOC a réalisé la mise en exploitation de 2 nouvelles centrales photovoltaïques en Ouest Cornouaille : la nouvelle phase de développement que nous appelons la « vague 2 » est constituée de 2 centrales : l'Espace Jeunes à Combrit et le pôle artisanal de Saint-Jean-Trolimon. Démarrées en juillet, ces 2 installations apportent au territoire un supplément d'énergie locale d'environ 53 MWh annuels qui viennent s'ajouter aux 140 MWh de la vague 1.

A la satisfaction de contribuer à l'amélioration de l'autonomie énergétique locale, s'ajoute celle d'avoir pu travailler au contact de partenaires locaux : les municipalités et leurs services techniques, l'assistant à maîtrise d'ouvrage, un installateur local (Actemium Cornouaille/Barillec).

Le modèle de Centrale Villageoise est désormais bien implanté et reconnu en Finistère et il nous faut saluer au passage, la création d'une nouvelle entité basée dans la région de Morlaix : la SAS Penn Ar Watt qui se fixe donc, comme nous, l'objectif de développer la production d'électricité renouvelable en gouvernance citoyenne.

Les signes sont encourageants puisque, selon les dernières statistiques Enedis connues (*), on enregistre une augmentation du nombre de sites photovoltaïques en Bretagne de 37% de 2023 à 2024. Et nos 4 communautés de communes ne sont pas en reste puisque sur la même période, on y passe de 760 à 1058 sites.

A nouveau, nous lançons une invitation à participer activement à notre aventure. A l'occasion du projet Espace Jeunes de Combrit, les plus jeunes ont été invités à dessiner l'avenir de leur commune et nous faisons écho à leurs travaux dans ce numéro. Quant à leurs aînés de tous âges, nous les appelons à nouveau à nous rejoindre pour consolider notre Centrale Villageoise pour qui, de nouveaux projets qui se profilent vont nécessiter un surcroît de bénévolat et inévitablement de nouvelles ressources. Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur ces aspects au cours de rendez-vous publics ces prochaines semaines.

(*) https://data.enedis.fr/pages/production-electrique-par-filiere-contenu/

La vie de notre SAS

Mise en service des centrales photovoltaïques de l'Espace jeunes de Combrit et du pôle artisanal de Saint-Jean-Trolimon





La centrale photovoltaïque de l'Espace Jeunes de Combrit a été inaugurée le 14 juin en présence du Conseil de gestion de CVOC, de Christian Loussouarn, maire de Combrit et de Liliana Tanguy, députée de la circonscription. Cette centrale est équipée de **42 modules bi-verre de 450 Wc** de fourniture **JINKO** pour une puissance totale de **18,9 kWc** et d'un onduleur de marque **Huaweï**.





L'inauguration de la centrale photovoltaïque de Saint-Jean-Trolimon s'est tenue le 5 juillet. Etaient présents, outre le Conseil de gestion de CVOC, le conseil municipal local (Jean-Edern Aubrée, maire, et Denis Hémon, premier adjoint) ainsi que le sénateur Michel Canevet. Cette centrale de **35,6 kWc** occupe 2 toitures distinctes mais voisines : celle du bâtiment du Pôle artisanal (pour une puissance de **27,6 kWc**) et celle du bar Ty trolls qui remplace le bar à vins Braz Braz (pour **8 kWc**). L'installation mobilise un total de **80 modules de 445 Wc** de marque **TRINA SOLAR** et 2 onduleurs de marque **Huaweï**.

En exploitation depuis cet été, le 23 juillet pour St-Jean-Trolimon et le 15 juillet pour l'EJ Combrit, les 2 toitures ont déjà produit avec des résultats très encourageants : respectivement 10 000 kWh et 6 000 kWh. En plus d'une météo assez favorable ces derniers mois, ces 2 toitures ont bénéficié des technologies (panneaux et onduleurs) parmi les plus efficientes du moment. Une façon pour notre Centrale Villageoise de s'inscrire sans attendre dans le plan solaire régional qui vise la multiplication par 5 de la production photovoltaïque bretonne d'ici à 2040 (Objectif 3150 GWh) par rapport à 2024 (612 GWh).

Sources: https://www.bretagne.bzh/actions/environnement/air-climat-energie/
et https://assets.rte-france.com/prod/public/2025-09/2025-09-23-bilan-electrique-2024-bretagne.pdf

La vie de notre SAS

Visite des stagiaires AFPA sur l'installation CVOC de Kerist

A la demande de leur formateur, Christophe Corbel, une visite de 9 stagiaires en formation « Installateur d'équipements photovoltaïques » à l'AFPA de Quimper a été organisée au centre technique communautaire de Kerist en présence de Vincent Gaonac'h directeur de l'AFPA de Quimper. La formation se déroule du 12 mai jusqu'au 10 Octobre 2025.

Cette visite ainsi que ce temps d'échanges concrétisent les contenus abordés durant la formation (5 mois). Ils illustrent l'importance de bien faire les choses pour fiabiliser les installations devant produire au moins 20 années.



Concours de dessin : « Et si demain mon village »



A l'occasion de l'inauguration de la centrale photovoltaïque de l'Espace Jeunes en juin, la commune de Combrit et notre Centrale Villageoise avaient organisé un concours de dessin pour les enfants, concours intitulé « *Et si demain mon village...* ». Routes photovoltaïques, écoles qui produisent de l'énergie, lampadaires vivants, pluie récupérée...Et toi, que vas-tu inventer ?

Les lauréats seront récompensés lors d'une remise des prix programmée pour le 15 octobre dans les locaux de l'Espace Jeunes.

L'équipe de CVOC en représentation à Pont-Croix



Faire la promotion de kits solaires individuels sous une pluie insistante, ce n'est pas l'idéal. C'est pourtant à cette mission que se sont attelés les bénévoles de CVOC en septembre au marché de Pont-Croix. L'occasion malgré tout d'informer sur la prochaine opération groupée d'achat de kits photovoltaïques individuels et d'échanger avec des personnes intéressées du secteur.

Une occasion de prendre quelques contacts prometteurs pour des initiatives dans la communauté de communes de Cap Sizun-Pointe-du-Raz.

CVOC lance une nouvelle opération groupée d'achat de kits solaires en association avec la Communauté de Communes du Cap Sizun-Pointe du Raz et la coopérative Solarcoop

Pourquoi choisir les kits Solarcoop?



Solarcoop est une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif), une

coopérative de l'économie sociale et solidaire, à gouvernance participative (1 associé = 1 voix). Des citoyens au service des citoyens, en partenariat avec les communautés impliquées dans les énergies renouvelables et les collectifs d'installateurs. Les associés ne bénéficient d'aucun dividende, tous les résultats sont consacrés au développement de l'entreprise et à la solidarité.

La qualité de service.

Solarcoop vous accompagne, sans promettre de rentabilité farfelue ou magique. Les conseils sont gratuits, depuis l'avant-vente jusqu'au SAV, et sans langage inaccessible ou incompréhensible : formation par webinaires, support téléphonique, rendez-vous avec un conseiller...

Un support spécifique et complet pour la batterie, qui reste un sujet complexe : Evaluation de son intérêt, formation gratuite par un spécialiste, support au téléphone, prise en main à distance si nécessaire.

Des produits solides, durables et recyclables conçus par un breton pour résister plus de 30 ans à nos conditions climatiques. Autant que possible d'origine France, pour favoriser le développement économique local et diminuer l'empreinte carbone. Structures de montage en profilés aluminium robustes, dimensionnées pour résister aux vents de bord de mer, il existe même des modèles spéciaux pour les îles. Accessoires de montage et visserie en inox, pour assurer une excellente tenue dans le temps. Pas de mécanisme de réglage d'inclinaison ou autre, qui, après les quelques années de service, peuvent être sujets à grippage et/ou détérioration. Des prix qui permettent une juste rétribution des acteurs de la chaîne.

Des témoignages d'utilisateurs très positifs. Note globale de 4,9/5 pour 81 avis sur le site Solarcoop. 239 modules assemblés en 136 kits livrés au cours des 5 campagnes d'achat groupé organisées par CVOC. L'aide locale de CVOC, organisateur d'achats groupés et pour conseiller / guider les acquéreurs.

Attention aux offres alléchantes des opérations promotionnelles (Black Friday, etc)

Cherchant le profit avant tout, certaines offres ne sont pas toujours honnêtes ou proposent des kits incomplets et/ou mal adaptés. Si les prix sont alléchants, n'oublions pas que nous investissons dans un équipement qui doit durer plus de 30 ans. Bien vérifier plusieurs points avant de nous décider :

Sur l'entreprise: Est-ce une coopérative sociale et solidaire ? Est-elle locale, pouvons-nous la joindre facilement pour parler gratuitement à un conseiller ou un technicien avant et après la vente ? Comment est-elle notée par les utilisateurs ? Les témoignages sont-ils disponibles ? Les conseils, formations, sont-ils facilement accessibles, gratuits, compréhensibles ?

Sur les kits: Sont-ils conçus, fabriqués et assemblés en France ou en Europe? Leur composition est-elle complète pour réaliser l'installation? (Fixations, visserie, câbles, instructions, wattmètre, etc...). Conviennent-ils pour la Bretagne (et le bord de mer si c'est le cas) où la tenue aux vents, aux intempéries et à la corrosion est essentielle? Quelle est la provenance des composants et accessoires? Quels sont les matériaux et les traitements anticorrosion de la structure, des accessoires et de la visserie? Les modules (panneaux) et micro onduleur(s) sont-ils de dernière génération, et de marques et de qualité reconnues? Quelles sont les garanties sur les composants principaux: modules, onduleur(s), structure, etc... et leurs performances sont-elles garanties dans le temps? Les câbles sont-ils de la bonne longueur (NB: les rallonges sont interdites!)? Les connecteurs et prises sont-ils étanches? L'appareil wattmètre et l'application de suivi de production sont-ils fournis et leur utilisation intuitive? Les notices de montage et d'installation sont-elles fournies et claires?

Assemblée générale statutaire de CVOC du 14 juin

Notre centrale villageoise a tenu son assemblée générale ordinaire le 14 juin dernier.

Les résolutions qui étaient soumises au vote des actionnaires :

- . Approbation du rapport d'activité de l'exercice 2024
- . Approbation des comptes annuels de l'exercice 2024 et du rapport de gestion et quitus donné au Conseil de Gestion
- . Approbation de l'affectation du bénéfice de l'exercice 2024 au report à nouveau
- . Prime d'émission
- . Approbation du rapport spécial du Président relatif aux conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce
- . Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Gestion de M. Jean-Luc Guichaoua pour une durée de deux années
- . Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Gestion de M. Patrice Mantz pour une durée de deux années
- . Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Gestion de M. Jean-Paul Drouin pour une durée de deux années
- . Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Gestion de Mme Lucile Lachaussée-Roy pour une durée de deux années

Résumé des principaux votes de résolution

Première Résolution : Approbation du rapport d'activité de l'exercice 2024 : cette résolution est approuvée par 104 voix pour, 1 voix contre et zéro abstention.

Deuxième Résolution: Approbation des comptes annuels de l'exercice 2024 et du rapport de gestion et quitus donné au Conseil de Gestion: cette Résolution est approuvée par 104 voix pour, 1 voix contre et zéro abstention.

(...)

Sixième résolution : Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Gestion de M. Jean-Luc Guichaoua. Cette Résolution est approuvée par 103 voix

pour, 1 voix contre et 1 abstention.

Septième résolution : Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Gestion de M. Patrice Mantz.

Cette Résolution est approuvée par 103 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

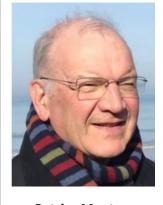
Huitième résolution : Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Gestion de M. Jean-Paul Drouin. Cette Résolution

Est approuvée par 102 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

Neuvième résolution : Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Gestion de Mme Lucile Lachaussée-Roy. Cette Résolution est approuvée par 102 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions.

Changements à la tête de CVOC

Bien que son mandat de membre du Conseil de Gestion soit renouvelé, les fonctions de Président de Jean-Luc Guichaoua prenaient fin en 2025 en vertus des statuts de notre SAS. Après en avoir délibéré dans sa réunion du 16 juillet 2025, le Conseil de Gestion de CVOC élit: Patrice Mantz en qualité de Président de la SAS Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille, et ce pour une durée de 2 ans, et Claude Roué en qualité de Vice-Président de la SAS Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille, et ce pour une durée de 2 ans.



Patrice Mantz



Claude Roué